

Salaires Sacristains-Organistes

À partir du 01/03/2025

Base : 243.79%

		Révisions quinquennales en fonction de l'expérience				
Nombre d'heures/sem	Base 100%	0 ans	+ 5 ans	+ 10 ans	+ 15 ans	+ 20 ans
	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros

Rémunération MENSUELLE à appliquer :

Exemple donné pour un contrat à 1h/semaine

SACRISTAIN						
1h/sem	20,64	50,32	55,35	60,88	66,98	73,68
(SACRISTAIN-)ORGANISTE non diplômé						
1h/sem	22,04	53,72	59,10	65,01	71,52	78,64
(SACRISTAIN-)ORGANISTE diplômé						
1h/sem	22,74	55,44	60,97	67,06	73,78	81,15
(SACRISTAIN-)ORGANISTE lauréat ou 1 ^{er} prix d'orgue						
1h/sem	24,13	58,82	64,71	71,20	78,32	86,13

Méthode préconisée pour le calcul du salaire des employés

Ex : sacristain sans ancienneté prestant 14h/sem

50,32€ x 14h par semaine = 704,48€ par mois → x 12 mois = 8.453,76€ par an

Ex : organiste diplômé prestant 5h/sem et ayant 11 années d'ancienneté (donc 2 quinquennales)

67,06€ x 5h par semaine = 335,30€ par mois → x 12 mois = 4023,60€ par an

Ouvriers : (nettoyeur.euse, base 40h/sem, adapté **au 01/02/2025**)

-RMMMG : salaire horaire minimum garanti aux travailleurs de minimum 18 ans = 12.8252€

Etienne Van Quickelberghe,
Conseiller en gestion des Fabriques d'église.